



La Lettre du Comité d'Aide à Sangha et au Pays Dogon

Février 2010

LETTRE

Chers Amis, Chers Adhérents ...

Le Comité d'Aide à Sangha poursuit, parfois sans bruit, ses actions efficaces à Sangha et plus largement au Pays Dogon.

Cette lettre a notamment pour but de vous tenir informés de nos plus récentes implications, grâce à vos dons.

Grâce à eux, en 2009, nous avons pu conduire à bien la seconde tranche de rénovation des écoles du premier cycle. 2010 devrait voir la dernière tranche engagée. Les enfants de Sangha disposeront alors d'un environnement pédagogique remis à neuf. Vous trouverez dans cette lettre le témoignage de Roberte de la Taille à l'issue de son passage à Sangha en février dernier. Elle témoigne notamment que la pédagogie au profit des enfants s'en trouve impactée : tables et bancs mieux adaptés, facilité pour écrire ...et donc des cahiers bien tenus, des classes mieux rangées, enfants plus attentifs et plus réceptifs aux enseignements des maîtres qui ne ménagent pas leur peine.

Nous travaillons actuellement à rédiger une « règle » de bonne conduite pour le respect de ces nouveaux locaux ainsi rénovés. Nous espérons qu'elle sera portée par toutes les parties impliquées : enseignants, parents d'élèves, représentants des enfants,

En décembre dernier s'est tenue sur Sangha une rencontre des différentes ONG oeuvrant sur Sangha et le Pays Dogon, sous la houlette du Comité de jumelage entre Allonnes (72) et la Mairie de Sangha. On y voit que certains projets, annoncés avec force de communication ou de publicité, sont aujourd'hui passés par « pertes et profits », car insuffisamment co-construits avec les intéressés !

On y voit aussi les acteurs du jeu politique local vouloir y entraîner les ONG. Nous resterons bien entendu à l'écart !

Le Comité y était représenté par Sékou Dolo, notre correspondant sur Sangha. J'ai retenu des différents reportings que souvent nos actions sont méconnues alors que le Comité oeuvre sur place depuis plus de 25 ans maintenant !

Au-delà du « faire », faut-il que nous rentrions également dans le domaine du « faire savoir » ?

André Merrien
Président du CAS

Nous produisons dans les pages suivantes le texte qui a été remis à l'ensemble des participants au Forum des associations qui s'est tenu à Sangha en décembre dernier. Il avait pour objet de préciser à l'ensemble des participants l'esprit et la lettre de l'action du CAS sur Sangha.

Une journée à Sangha

Aujourd'hui, vendredi 5 février, nous avons rendez-vous avec Sékou DOLO à Sangha. À Paris, nous avons déjà apprécié ses interventions lors des réunions du Comité. Nous sommes particulièrement heureux de le revoir à Sangha et de partager avec lui cette journée. Le programme est bien rempli, avec d'une part la visite des classes scolaires, et d'autre part la rencontre avec deux présidentes d'associations de femmes dotées de micro crédit.

Six classes construites par le Comité viennent d'être rénovées. Nous allons avec Sékou et les directeurs de l'école faire le point sur les travaux effectués. Les classes sont surchargées. Pour pouvoir accueillir tous les élèves, plus de 1000, les enfants sont scolarisés soit le matin soit l'après-midi. Cela n'entame ni le dévouement des maîtres, ni la bonne humeur studieuse des élèves. Nous sommes sensibles à tous ces sourires d'enfants qui nous accueillent, visiblement heureux d'être là, et qui veulent nous montrer leurs cahiers.



Ici, pas de dégradations volontaires, mais un climat éprouvant pour les constructions. Aussi le Comité d'Aide à Sangha, qui œuvre depuis plus de 25 ans, souligne l'importance qu'il y a maintenant à organiser une vigilance constante pour préserver la qualité d'accueil des élèves et assurer le maintien des bâtiments. Un nouveau besoin ressenti et partagé par tous les interlocuteurs impliqués à Sangha dans la transmission des savoirs.

Le Comité d'aide va proposer aux différents partenaires concernés par le fonctionnement de ces écoles de dégager les règles à mettre en place pour assurer le bon usage des locaux, de s'engager chacun à son niveau dans les travaux à effectuer, et de signer un accord sur les règles d'utilisation des bâtiments.

Après l'enseignement, l'agriculture avec les associations de femmes. Ces associations octroient des micro crédits à de femmes pour développer des activités. Généralement ces prêts d'une moyenne de 10 000 à 15 000 CFA par personne, soit 15 à 22€, sont dédiés à l'achat de semences d'oignons. D'autres actions sont menées avec ce financement, comme l'embouche d'agneaux, la fabrication de dolo, la revente d'oignons et de denrées alimentaires sur le marché... A ce jour, l'action du Comité d'aide a permis la création de 14 associations de femmes.



Nous rencontrons Madame Yatimé SAYE, présidente de l'association Birébadia, des femmes de Tiréli et Monsieur Moussa SAYE, président d'honneur et initiateur de l'association. L'emprunt initialement consenti pour 7 mois est maintenant octroyé en mai pour un an, la durée de 7 mois étant trop courte pour les projets. Pour l'exercice 2009 à 2010, 46 prêts ont été accordés. Tous les prêts faits depuis la création ont été remboursés.

La journée avance. Nous rencontrons maintenant Madame Djeneba DOLO, présidente de l'association Monouhiré des femmes de Bongo. Deux programmes de prêts dans l'année : un premier de 6 mois pour des achats de semences d'oignons et un deuxième pour les 6 mois suivants pour une activité de petit commerce. En moyenne, 22 projets soutenus tous les 6 mois. Et comme pour l'autre association, tous les prêts accordés ont été remboursés.

Il nous reste à remercier Sékou Dolo. Les visites ont été des moments privilégiés d'échange, d'écoute et de découverte. Des projets réalisés, bien sûr, et aussi des nouvelles actions en préparation à Sangha.

Roberte et Georges de La Taille - février 2010

Témoignage d'Anne-Marie Gillet, présidente d'honneur fondatrice du Comité

Quand j'ai créé le Comité d'Aide à Sangha en 1982 à Cheny, je ne pouvais espérer autant de réalisations ! L'expression "la réalité dépasse la fiction" me semble tout à fait vraie.

Je ne veux pas répéter en détails tout ce qui a été fait à Sangha et au Pays Dogon, vous l'avez lu dans les Lettres du Comité : constructions de classes, réparations, forages, puits, barrages, envois réguliers de fournitures scolaires, de médicaments, paiement mensuel d'un docteur, parrainages au début...

Nos adhésions au Comité se sont déployées en Bourgogne, en Région Parisienne, en Haute Savoie, et un peu partout en France !

Je remercie du fond du cœur ceux et celles qui m'ont épaulée dès le premier jour, et aujourd'hui, si l'âge m'empêche de militer comme avant, la relève est brillamment assurée.

Des membres se rendent assez souvent à Sangha, à leurs frais, pour voir où en sont les travaux et pour décider avec la population, ce qui est utile de faire.

Je regrette sincèrement que la municipalité de Cheny n'ait voulu, en 1984, se jumeler avec Sangha, ce que j'ai, en son temps, âprement défendu !!!

Le voyage à Sangha est intéressant à plus d'un titre, et la falaise de Bandiagara où se nichent les plus curieux villages avec leurs greniers à mil, a été classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Je ne saurais trop recommander à ceux qui aiment les voyages, ces excursions inoubliables tout en servant la cause d'une solidarité humaine.

Encore merci.

Anne-Marie Gillet
Présidente d'honneur

Le cinquantenaire de l'indépendance

Cette année la République du Mali fête le cinquantenaire de son indépendance. Le gouvernement a mis en place une commission nationale d'organisation, dirigée par Oumar Hamadou Dicko. Le gouvernement veut marquer ce moment fort de la vie du pays en créant une Cité du Cinquantenaire. Cette Cité, dédiée au Futur et à la Jeunesse du Monde, pourrait symboliser l'Amitié entre le Mali et ses pays Amis en Afrique et dans le Monde.

Par ailleurs, la commission veut créer un monument et une place du Cinquantenaire pour donner une identité physique à un instant de célébration qui « restera, pour les générations futures, en témoignage de l'importance que la génération actuelle attache à l'Indépendance. »



Un forum en décembre dernier a eu lieu à Sangha organisé par la ville d'Allonnes (Sarthe)

Ce forum de 3 jours a été initié en septembre 2008 lors d'une journée de rencontres à Allonnes avec les principales associations œuvrant sur Sangha. La conclusion de cette journée a confirmé l'intérêt de se concerter autour des actions menées dans le village de Sangha.

Au programme de décembre 2009 : l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire, l'éducation et la santé, la culture et le tourisme.

Une cinquantaine de participants maliens et français ont travaillé à ces questions sur place en présence des maires de Sangha et d'Allonnes. La mairie de Sangha a exprimé le souhait de se positionner en tant que « coordinatrice » de l'action des ONG au pays Dogon. Nous resterons vigilants sur ce point afin que nos actions ne deviennent pas les otages des

stratégies politiques locales. Sékou représentait le Comité. Etaient présents notamment tous les directeurs d'école; à remarquer l'absence des chefs de village.

Il est envisagé de poursuivre l'idée d'un forum une fois par an en alternant le lieu : une année en France puis la suivante au Mali.

Il est bon de rappeler que le CAS depuis 28 ans œuvre dans différents domaines, principalement l'éducation, la santé, l'hydraulique et le micro crédit tels les sujets abordés lors de ce forum.

Les actions entreprises ont toujours été validées auprès des autorités administratives locales et des priorités ont été posées afin d'éviter la dispersion et le saupoudrage des moyens.

Position du CAS au regard des différentes actions de développement conduites au Pays Dogon

Note rédigée par le Bureau du Comité à l'occasion du Forum à Sangha en décembre 2009
à l'intention des participants.

Préambule : Cette note a pour but de mettre à plat les positions actuelles du Comité d'Aide à Sangha et au Pays Dogon en matière d'actions de développement. Elle ne prétend pas dicter un comportement à qui que ce soit ; elle est simplement le reflet de notre état d'esprit qui guide nos actions au Pays Dogon depuis 28 ans. Il est bon de rappeler que toutes nos actions ont été initiées, à la mesure de nos moyens, sur demande de la population de Sangha et de ses représentants.

Nos actions sont également toujours validées auprès des autorités administratives (Mairie, préfet, Inspecteur pédagogique ...)

Point également à faire savoir : la quasi-totalité de nos dons sont investis dans nos actions : les frais de fonctionnement et de voyage (France ou Mali) sont pris en charge par les membres du CAS et en aucun cas par le budget du CAS.

Domaine scolaire :

- Construction de classes : dans ce cas, on sollicite toujours une aide de la population (portage, casse de pierres ...)
- Rénovation des classes : (fin en 2010) elle était nécessaire après plus de 25 ans de service ; une convention de « bonne gestion » est en cours de rédaction entre le CAS, les directeurs et l'APE.
- Fournitures scolaires : dotation annuelle pour les écoles de Sangha (1er cycle), de Kamba et d'Ireli. Sur ce point, il est bon qu'une transparence soit faite entre les différentes ONG intervenant dans ce domaine, pour éviter des doubles ...

On exige en outre avant la rentrée scolaire une liste de fournitures, adressée par les directeurs. Cette liste, adaptée selon nos budgets, permet en outre de vérifier la conformité des livraisons (ce qui n'est pas toujours le cas !).

On tente (???) de s'assurer de la bonne répartition de ces fournitures, de préférence pour les plus démunis... mais est-ce toujours le cas ?

La Coopérative (financée par les parents d'élèves) dote également les enfants de matériel pédagogique.

- Personnel pédagogique : le CAS ne soutient pas les frais de personnel (pour nous, c'est un devoir régalien des autorités maliennes); une dérogation a été faite à Kamba durant 3 ans (terminée à ce jour).
- Jardin d'enfants : le CAS apporte son soutien au jardin d'enfants ; tout comme pour le 1^{er} cycle, ce soutien se limite à un petit budget acté chaque année pour du matériel pédagogique (ludique, éducatif...). Si le CAS a pris en charge la formation initiale des monitrices, il décline aujourd'hui toute demande de participation à la rémunération du personnel ou autre.

Domaine de la santé :

Si le CAS a été pionnier en la matière sur Sangha (maternité, médecin, installations et formation des hygiénistes, envoi de médicaments et de petit matériel médical, petite pharmacie, dispensaire à Kamba...), aujourd'hui, les autorités sanitaires maliennes, de par leur politique mise en oeuvre (CS Com) ont pris le relais. D'autres ONG interviennent également dans ce domaine au Pays Dogon.

Le CAS a pris aujourd'hui la décision de n'intervenir que dans des situations de crise sous la forme de fourniture de médicaments ou de matériel médical.

Domaine de sécurité alimentaire :

A ce jour, le CAS n'intervient plus en ce domaine, en raison principalement de l'absence de position claire de la part des autorités et des chefs de village ainsi que d'un « comité de gestion » des stocks qui serait éventuellement constitué.

Domaine de l'hydraulique :

L'action phare des années 80 a été sans nul doute le forage et l'installation de la pompe solaire au centre du village de Sangha. Après de nombreuses interventions, réparations, etc., et en absence de prise en charge des aménagements par la population, (Comité de gestion de l'eau, moult fois réclamé, jamais mis en place ...) le CAS a décidé de ne plus investir dans la remise à niveau de l'installation.

Question : le solaire est cité comme une « solution » pour les PVD ... quel enseignement tirer de cette expérience ?

- **Puits :** de nombreux puits ont été creusés par le Comité, avec l'appui d'Africa. La liste en est disponible... Satisfaction globale, sinon l'oubli dans les mémoires que tel ou tel puits a bien été financé par le CAS.
- **Barrages et seuils rizicoles :** Plusieurs barrages ou seuils rizicoles sont à porter au crédit du CAS. Actuellement en sommeil, mais pour peu qu'une étude « sérieuse » soit faite (étude géologique, solution locale équitable pour la répartition des terres, usage de l'eau, etc.), le CAS pourra reprendre son soutien à ce domaine d'intervention, de préférence avec d'autres ONG pour en supporter les coûts.
 - Pour infos : le CAS a apporté son modeste soutien à une révision du barrage de Griaule en 2007-2008.
- **Forage** de Kamba (école) : financé à 100 % par le CAS, avec appui de donateurs institutionnels (EDF-Guilde du raid).

Domaine du micro crédit :

Le CAS dote aujourd'hui 15 associations de femmes d'un petit budget (300 000 f CFA en moyenne) qui fonctionne selon les règles du micro crédit qui sont les suivantes :

Une convention est signée avec les interlocutrices (bureau de l'association).

Un suivi régulier est fait sur le bon fonctionnement du fonds de roulement : tenue d'un cahier enregistrant prêts et remboursements. Un diagnostic de dysfonctionnement grave fait l'objet d'un rappel du fonds. Une mise à plat des autres initiatives des ONG serait sans doute profitable, pour éviter des « demandes en double ».

Tourisme :

Doit on parler d'un mal nécessaire pour le Pays Dogon ?

Le CAS est inquiet de l'évolution du tourisme au Pays Dogon : les projets d'hôtel « internationaux » ou d'hôtel « solidaire » laissent le CAS un peu perplexe. Quel impact sur la vie à Sangha ? Sur les enfants et le regard qu'ils portent sur le « touriste blanc ».

Ces projets correspondent-ils à des aspirations bien comprises de la population ?

Nécessité d'une action très forte auprès des tours opérateurs pour partager la même vision : respect de l'environnement, pas de réponse aux sollicitations pour « Bic, cadeau, tee-shirts, ou argent » !)

En marge du Comité...

Après avoir passé sa carrière à étudier les plantes oléagineuses de la zone tropicale (palmier à huile, cocotier,....) et de la zone tempérée (colza, tournesol, soja,....) Fernand Arnaud, membre du Comité depuis longtemps consacre maintenant sa retraite à développer des projets agricoles principalement dans la zone sahélienne. Il a écrit un article sur le [jatropa](#) que, par manque de place, nous ne pouvons vous proposer dans cette Lettre 26, mais que vous pourrez consulter sur notre site <http://www.sanghapaysdogon.fr>

Plante oléagineuse poussant dans des sols pauvres et arides, le *jatropa curcas* pourrait reconquérir des zones en devenir désertiques ainsi que des sols lessivés suite à de mauvaises pratiques culturales.

Si vous n'avez pas accès à Internet, demandez au secrétariat du CAS.

